



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 18

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.

E-mail : MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr

Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>

Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 21 janvier 2010,

EDITO :

Extrait du discours de la cérémonie des vœux du 9 janvier :

Cette rencontre est pour nous l'occasion d'avoir un temps d'échange et de partager un moment de convivialité.

Elle est pour moi l'occasion de vous dresser un état des projets de notre commune et pour M. BERTRAND l'occasion de nous faire un point sur les politiques de territoire qui nous concernent.

La voirie définitive du lotissement des Châtaigniers :

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Eurovia pour un montant de 34 578.00 € H.T. Afin de minimiser les coûts, nous avons assuré nous même le suivi du chantier.

Le parking route de Trémoré :

Le montant des travaux pour le parking s'élève à 12 433 € H.T., travaux réalisés par l'entreprise SETAP sous le contrôle du cabinet du géomètre ALLAIN.

Le lotissement des Lauriers :

Le montant des travaux s'élèvera à 216 542 € H.T. Dans ce coût est comprise la voirie définitive qui ne sera réalisée que lorsque toutes les constructions seront achevées. La recette de la vente des terrains sera de 178000 € HT, somme qui couvre tous les travaux primaires, c'est-à-dire avant la voirie définitive. Sur les 15 lots disponibles, 9 font l'objet d'une option, ou sont déjà vendus, et 2 autres candidats se sont fait connaître. 2 lots sur les 9 sont, je vous le rappelle, réservés à DINAN CODI HABITAT pour la construction de logement HLM à destination de personnes âgées.

Le local du club des jeunes :

Le montant des travaux s'établit à 53 000 €, y compris le renouvellement du mobilier qui n'était pas prévu initialement mais que l'on a pu rentrer dans l'enveloppe prévue. Je profite de l'occasion pour remercier l'OGEC qui nous fait don de l'ancienne chambre froide de la cantine.

Le montant des subventions devrait être de l'ordre de 12 000 €, répartis entre la CAF, la Région et le département par le biais du contrat de territoire.

L'aménagement sécurité du bourg et de la route de Lanrelas :

Nous avons mené avec le conseil général, une réflexion sur divers aménagements dans le but de limiter la vitesse et d'améliorer la sécurité des piétons.

Certains de ces aménagements ont déjà été réalisés : matérialisation des places de stationnement, balisage du virage route de Trémoré, matérialisation d'un cédez le passage devant le bar de l'hermine.

La mise en place d'un alternat route de Lanrelas, dispositif validé par le conseil municipal est prévue courant janvier.

L'ensemble des travaux de voirie, de peinture et de signalétique représente un budget de 20 000 € ; nous bénéficierons d'une subvention au titre des amendes de police.

Le bâtiment des futurs locaux techniques :

Le montant des travaux s'élève à 105 000 € H.T. et nous pouvons prétendre à une participation de l'état à hauteur de 20 000 € dans le cadre de la DGE.

La voirie :

Ce sont plus de 23 000 € qui ont été investis sur les chemins suite au programme établi par la commission en charge de ce dossier.

Cette année, j'ai demandé à cette même commission de porter les efforts sur les chemins de randonnée et notamment de travailler sur les actions à envisager pour en faciliter l'entretien.

Les projets :

- ◆ La réfection de la cour des gîtes des Hirondelles,
- ◆ L'aménagement d'une salle de séminaire au manoir de la Rivière, local de stockage de denrées, buanderie, sanitaires, ...
- ◆ Un projet de piste d'athlétisme,
- ◆ Les travaux de rénovation de l'église,
- ◆ Le curage de la lagune de traitement des eaux usées.

En conclusion, je dirai que le conseil municipal a le devoir de mettre en œuvre ce qui est utile, nécessaire et au moins suffisant pour maintenir la dynamique de notre commune, soutenir les initiatives associatives ou privées, de se préoccuper de toutes les générations, de se préoccuper du maintien du commerce et de l'artisanat local, dans un cadre harmonieux ...

Il me reste à vous renouveler mes vœux pour cette nouvelle année.

Mickaël CHEVALIER

RESUME CONSEIL DU 19 DECEMBRE :

Renouvellement convention ATESAT : Le CM décide d'adhérer au dispositif dans le cadre des missions d'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire.

Echange chemin commune / LECHEVESTRIER : Après avoir pris connaissance du document d'arpentage, le CM autorise M. le maire à signer l'acte d'échange, les frais d'acte seront à charge pour moitié.

Subvention TI PASS : Le CM décide de reverser la somme de 440 € à Plumaugat Athlétisme et 40 € à l'U.S.P. conformément à la convention signée avec le conseil général dans le cadre de ce dispositif.

Projet aménagement salle d'activité du manoir :

M. le maire explique que pour développer l'activité du manoir de la Rivière, il serait opportun de rénover les bâtiments situés face au bâtiment principal. Le CM approuve la démarche d'aménagement d'une salle de séminaire, d'un local de stockage, de sanitaires et d'une buanderie.

Demande de subvention Région Bretagne pour l'aménagement d'une salle d'activité au manoir : Le CM décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional au titre de l'innovation touristique en Bretagne.

Création d'un poste d'Adjoint technique 1^{ère} classe

Le Conseil Municipal a décidé la création d'un poste d'Adjoint technique de 1^{ère} classe.

PELE – MELE :

1 – **Enquête sur le cadre de vie et la sécurité :** L'INSEE réalise du 15 janvier au 15 avril, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité. La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées aux cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, ...

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'INSEE chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

2 – **Voyage des POMPIERS :** du 31 mai au 7 juin, les pompiers vous proposent de passer une semaine à MADERE (Portugal).
Prix : 920,00 € Renseignements auprès de Alain TEFFAINE : 02.96.83.12.28

3 – **Recyclage Emmaüs :** Vous avez la possibilité de déposer vos objets (électroménager, hifi, matériel de jardin, ...) qui peuvent encore servir et en état de marche à la déchetterie du LOSCOUËT sur MEU, ZA artisanale de la Gautraie. Ouvert les mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

4 – **Résultat du TELETHON 2009 à PLUMAUGAT :** les différentes animations ont permis de récolter la somme de 1525.00 €. Merci à tous de votre participation et notamment aux organisateurs : fanfare de la Flèche, pompiers, école, club du bon accueil, comité des fêtes, club des jeunes.

5 – Les personnes intéressées par le programme de **reconstitution du bocage** sont invitées à se faire connaître à la mairie.

6 – Il est encore possible d'adhérer au **prélèvement automatique** pour le paiement de votre redevance **ordure ménagère**.

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire : de 9H00 à 12H00 les mar., vend. et sam.

1^{er} adjoint : de 10H30 à 12H00 le jeudi.

Conseiller général : sur RDV à la maison de la Communauté à CAULNES, le jeudi de préférence.

Festivités / Vie des associations en janv. / fév. :

24/01 : loto Comité des Fêtes.

31/01 : thé dansant Club du bon accueil.

06/02 : potée Plumaugat Athlétisme.

12/02 : concours de belote CBA

19 et 20/02 : spectacle MARIE GUERZAILLE

Divers :

23/01 de 9h00 à 12h30 : portes ouvertes Collège Notre Dame – BROONS

13/03 de 9h00 à 18h00 : portes ouvertes Collège Notre Dame et Lycée Sainte Marie – BROONS

07/05 de 16h00 à 20h00 : portes ouvertes Lycée Sainte Marie – BROONS

29/05 de 9h00 à 12h30 : portes ouvertes Lycée Sainte Marie – BROONS

Prochaine réunion de conseil : Samedi 30 janvier 2010

Programme prévisionnel de voirie 2010 – commune de PLUMAUGAT :

Référence	ml	Goudronnage en €H.T	Curage en €H.T.	Total en € H.T.
C.R. 501 La Ville es Bourrets	450	12 693,00		12 693,00
Route de Penguilly VC 20	850	33 149,00	1700,00	34 849,00
Le Breuil à L'Equily VC 22	950	25 323,00		25 323,00
VC 37 La Fleunais	800,00		800,00	800,00
VC 14 La Bichetière	850,00		850,00	850,00
VC 19 Le Pont du Breuil	1 100,00		1 100,00	1 100,00
VC 250 La Ville es Pies	1 000,00		1 000,00	1 000,00
VC 502 Kergomac	950,00		950,00	950,00
CR 591 La Perruche	500,00		500,00	500,00
VC 1 Bénin – L'Equily	150,00		150,00	150,00
Total :	9 300	71 165,00	7 050,00	78 215,00